

Paysages & Agricultures

L'Université Permanente de l'AUE : une confrontation de points de vue, un lieu de réflexion ouvert aux partenaires...

En 2008 : préparation d'un colloque européen et de deux publications...

Agricultures & Paysages, ont participé à la réflexion : les CAUE de l'Aisne, Allier, Aude, Aveyron, Cantal, Cher, Dordogne, Doubs, Eure-et-Loir, Gard, Gironde, Indre, Landes, Loiret-Cher, Loire-Atlantique, Loiret, Lot, Manche, Nord, Oise, Puy-de-Dôme, Pyrénées Orientales, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise... , les URCAUE de Midi-Pyrénées et d'Ile de France
La fédération nationale des CAUE et Régis Ambroise, chargé de mission paysage, BEGER SDER DGFAR, ministère de l'agriculture et de la pêche.

Photos page 1 et 4 CAUE du Loiret

Dans un contexte de décentralisation et d'éco conditionnalité des aides à l'agriculture, les territoires détiendront-ils les clés de leur propre avenir ?

Leur avenir n'est plus à la mono fonctionnalité ni à la superposition de projets.

L'analyse, le diagnostic, la lecture de territoires doivent prendre en compte la variété des identités, les contrastes, les diversités d'activités et les influences...

Les CAUE, depuis 30 ans, pratiquent une approche spatiale et transversale du projet de territoire avec les acteurs locaux. Leur expérience mérite d'être partagée, évaluée, discutée...

L'université permanente de l'AUE peut être ce lieu de contact et de débat entre le monde agricole et les acteurs de projets pour qu'ils soient plus que « urbains », ou de « territoire »...

Des scénarii peuvent en émerger, renouant ainsi le lien entre agriculture et volonté collective de construire des paysages amènes et sociétaux.

Contacts : Isabelle Thauvel, CAUE du Loiret
Patrick Opezzo, CAUE de la Manche
Yves Helbert, FNCAUE



conception graphique : A. Mulsaux CAUE du Loiret



En ce début de XXI^{ème} siècle, l'agriculture tient encore une place prépondérante dans la construction des paysages français et la constitution de leur identité.

Les paysages agricoles ont une valeur économique et sociale qui dépasse la valeur directe liée aux produits ... Le paysage agricole est dans l'assiette, c'est aussi bien une image de marque pour sa production, qu'une valeur touristique et identitaire d'un pays. La France reste la première destination touristique au monde : pour la richesse de son patrimoine culturel architectural et urbain, mais aussi pour la variété de ses paysages ruraux.

Cependant, l'espace agricole est souvent considéré comme un espace « libre », voire une réserve foncière, et la relation entre problématiques agricoles et devenir des paysages est trop souvent absente des réflexions de territoires. La valeur de « ressource non renouvelable » de la terre agricole y est peu prise en compte.

Au cours des dernières décennies, l'agriculture a été conditionnée par les politiques européennes alors que les décisions d'aménagement du territoire sont locales. Qu'en sera-t-il demain avec ou sans les aides européennes ?

Nos paysages ont-ils vocation à perdre leurs identités en regard d'une mondialisation de la production ? En d'autres termes, le paysage serait-il en quelque sorte un bulletin de santé de l'agriculture ?

Et si la valorisation des paysages agricoles a beaucoup versé dans la nostalgie, à l'instar de la survalorisation d'une architecture traditionnelle, d'un monde rêvé et perdu, l'agriculture pourra-t-elle produire un paysage agricole contemporain, qui lierait fonctions élémentaires et objectifs sociétaux et culturels dans un ou (des) projet (s) pour le paysage ?

Valeurs spatiales des espaces agricoles

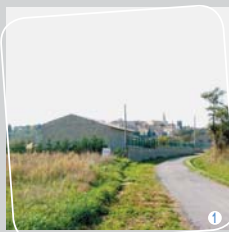


La plaine de Versailles : construction d'un nouveau paysage, préservation et valorisation de l'espace ouvert agricole.
Photo CAUE des Yvelines

Les espaces agricoles peuvent être des « espaces de respiration » dans des territoires très urbanisés, dans une logique de préservation, ou à l'inverse s'inscrire comme « paysage de reconquête » de fonds de vallées envahis par la forêt.

Indépendamment de leurs échelles, les espaces agricoles ouverts participent à la mise en scène du patrimoine urbain et architectural, ils sont garants de l'équilibre entre les différents éléments de composition du paysage.

Valeurs de ressource



Les terres agricoles ont été sacrifiées au profit d'une urbanisation diffuse de l'espace rural. Cependant, la terre agricole est une ressource non renouvelable.

- 1 Les friches aux abords des bourgs se multiplient dans l'attente d'une vocation urbaine. Pour nombre d'agriculteurs, cette finalité est le moyen de financer leur retraite
Photo CAUE du Gard
- 2 La pression urbaine qui s'exerce dans le Gard a favorisé la mutation des paysages ruraux qui donnent à voir aujourd'hui des collines et des plateaux, longtemps préservés, mais se mitant petit à petit aux abords des villages car ces petits reliefs constituent des territoires non inondables
Photo CAUE du Gard

Valeurs héritées

Les valeurs identitaires du paysage revendiquées par certains territoires sont pour la très grande majorité héritées de projets agronomiques des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles... C'est à dire des témoignages de cultures rurales pour la plupart disparues au cours du XX^{ème} siècle.

Les paysages ouverts de production intensive du XX^{ème} siècle ont été banalisés et sont peu valorisés. Aujourd'hui peu de projets de

territoire intègrent des projets agricoles et leurs implications sur le paysage.

Mas des Boules-Aimargues : la diminution du nombre des exploitations et la dégradation du patrimoine bâti lié à l'agriculture sur le territoire de la Petite Camargue Gardoise ont conduit une équipe pluridisciplinaire du CAUE 30 à un important travail de terrain : 112 propriétaires de mas ont été interrogés, leur bâti cartographié et les projets de diversification agricole examinés pour aboutir à des préconisations essentiellement destinées à éviter la mutilation d'un patrimoine qui constitue l'un des atouts du monde rural.
Photo CAUE du Gard



Banalisation du territoire

De façon paradoxale, l'enrichissement des terres provoqué par la déprise agricole, et l'intensification de la production agricole sur d'autres territoires ont eu pour effet conjoint la banalisation des paysages ruraux. Simplificatrice et dévastatrice tant du point de vue du paysage que de la biodiversité, cette évolution tend vers la définition d'un paysage agricole unique de référence de grande production : paysage ouvert intensif pour une partie du territoire, friches ou rurbanisation diffuse pour le reste...

Dans quelles mesures les territoires peuvent-ils agir pour maintenir leurs identités et leurs qualités (de paysage, de production, de cadre de vie) ? De quels outils disposent-ils (documents d'urbanisme, chartes...) ?

Les prébois, milieu et paysage très caractéristiques dans le Haut Doubs et le Jura (suisse et français), mais menacés de disparition par la déprise agricole. Ce milieu et sa conservation sont étroitement liés à l'activité agricole et notamment au pâturage. Un programme d'actions est en cours (ORGFH Franche Comté et programme Interreg)
Photo CAUE du Doubs



Qualité des produits et qualité des paysages



ENS des coteaux et vergers de Saint-Prix (Val d'Oise) : élaboration d'un Plan de Paysage, création d'un ENSIL, signature de la charte régionale pour la protection de la biodiversité.
Document CAUE du Val-d'Oise

20 % de la production agricole en France est orientée vers la qualité en s'appuyant sur des territoires et des produits définis, des savoir-faire, et génère le plus souvent un paysage identifiable au produit et réciproquement. A la marge, les productions en circuit court, l'agriculture péri urbaine, les productions bio sont porteuses d'évolutions des pratiques et de prise en compte de l'activité agricole dans les projets de territoire.

Défis environnementaux

L'agriculture est au cœur du débat : perte de biodiversité, qualité des eaux, sécurité alimentaire. L'agriculture est aussi une des clés des enjeux énergétiques : production d'agrocarburants, filière bois énergie, fermes éoliennes, transports de denrées alimentaires ou circuits courts...

Il est aujourd'hui indispensable d'intégrer la dimension paysage à ces débats de société.

La valorisation des haies du bocage ne doit pas être envisagée que sous l'aspect bois-énergie, mais de façon transversale et dans ses implications sur le paysage.
Document CAUE de la Manche



Valorisation du bois de haies devenir des bocages